



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**TROISIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE  
15 NOVEMBRE 2022 À 19 HEURES**

**À LA SALLE DU PERSONNEL**

---

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 18 octobre 2022
6. Sujets de gestion :
  - 6.1. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2022-2023 (art. 75.1)
  - 6.2. Adoption d'activités et sorties scolaires 2022-2023 (art. 87)
  - 6.3. Information sur l'évolution du bilan du Projet éducatif 2019-2023 (art. 37, 74, 96.13)
  - 6.4. Suivi au budget de l'école pour l'année scolaire 2021-2022 (résultats financiers) et impacts sur le budget 2022-2023 (art. 95)
  - 6.5. Consultation sur le projet de répartition des élèves au primaire pour 2023-2024 (art. 78)
  - 6.6. Consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026 (art. 78)
  - 6.7. Information des orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 85, 96.13, 89, 222.1)
7. Sujets d'information :
  - 7.1. La présidence
  - 7.2. La direction
  - 7.3. Représentant du comité de parents
  - 7.4. Représentants des enseignants
  - 7.5. Représentant du Service de garde
  - 7.6. Représentant du personnel de soutien
  - 7.7. Représentant du personnel professionnel
8. Divers
9. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury déclare la séance ouverte à 19h04.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

**Membres de la direction**

Sylvie Desrosiers, directrice  
Véronique Bouffard, directrice adjointe

**Membres parents**

Jean-Sébastien Gaboury  
Bertholi Gaspard  
Janie Larouche  
Thierry Lesage  
Anh Nguyen  
Isabelle Sirois  
Elisabeth Southern

**Membres du personnel**

Claude-Andrée Arbour, enseignante  
Justine Beaulieu, orthophoniste  
Sylvie Cournoyer, SDG  
Valérie Descôteaux, enseignante  
Marc-André Magny, enseignant  
Anne Martel, soutien  
Danielle Ouimet, enseignante

3. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Janie Larouche que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE2223-15

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 18 OCTOBRE 2022

Aucun suivi n'est fait.

Suite à la lecture du procès-verbal du 18 octobre 2022, il est proposé par madame Anh Nguyen et appuyé par madame Sylvie Cournoyer d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE2223-16

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUJETS DE GESTION

6.1 **Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2022-2023 (art. 75.1)**

Madame Sylvie Desrosiers présente le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école et l'explique. Elle rappelle que celui-ci a gardé le même gabarit avec les 9 sections. La majorité des éléments ont été reconduits, certains ont été ajustés en fonction de l'évaluation réalisée en juin 2022 et il y a certains ajouts afin de répondre aux besoins. Elle en fait la lecture. Bien évidemment, les dates ont été ajustées.

Elle passe les 9 sections en revue avec les membres. De plus, celle-ci fait état des mises à jours et des modifications apportées au Plan de lutte. Celles-ci sont surlignées en jaune dans le texte afin d'en faciliter la lecture. Madame Desrosiers ajoute que certaines informations ont déjà été données en juin dernier, comme le nombre de situations d'intimidation et de violence compilées dans l'outil.

Madame Anne Martel rappelle que le chiffre inscrit n'est pas alarmant. Nous devons garder en tête que nous sommes dans une maison d'éducation et que les conflits ne sont pas toujours négatifs. Les élèves doivent être amenés à développer des stratégies sur la gestion de conflits et valoriser les comportements attendus.

Q. Monsieur Gaboury commente que le Plan de lutte est similaire à celui de l'an passé et trouve que les facteurs de risque sont les mêmes.

R. Madame Desrosiers précise que le bilan a été fait en juin dernier. Nous sommes confiants que ce qui sera mis en place sera favorable pour un retour à la normale (post-pandémie). De plus, celui-ci sera validé et bonifié année après année.

Q. Monsieur Thierry Lesage se questionne sur la possibilité de préciser les niveaux ou les cycles ciblés dans l'outil de consignation concernant les situations de violence.

R. C'est l'objectif de cette année. Madame Martel ajoute que les petits sont en apprentissage. Un geste de violence pour un élève de 1<sup>re</sup> année versus pour un élève de 6<sup>e</sup> n'a pas la même portée.

Des relances sur les attentes comportementales sont prévues avec des animations adaptées en lien avec la valorisation des comportements attendus (billets jaunes). Par exemple, demain, il y aura une rencontre TEAMS avec tous les élèves de l'école pour rappeler les comportements attendus lorsqu'on joue au soccer, entre autres.

Il y aura des activités de valorisation.

Madame Desrosiers rappelle que l'an passé un membre parent du CÉ avait suggéré de mettre en place un moyen visuel pour comptabiliser les comportements attendus de façon collective. Donc, à cet effet, la valorisation des billets jaunes sera publicisée dans un outil collectif (un arc-en-ciel avec les couleurs associées à notre thème de début d'année). Les signatures y seront apposées signifiant que les élèves ont pris part de belle façon avec des comportements positifs à l'école. Un défi école sera aussi identifié.

Au point « Organiser des animations en classe sur la violence par le personnel ou invités externes », monsieur Thierry Lesage suggère de modifier **5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années** (en alternance) pour une meilleure compréhension.

Madame Sylvie Desrosiers mentionne que le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2022-2023 sera acheminé aux parents et à l'ensemble du personnel de l'école dans les prochains jours.

Suite à ces informations, commentaires et précisions, il est proposé par madame Danielle Ouimet et appuyé par monsieur Thierry Lesage d'adopter le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2022-2023 tel que présenté.

CE2223-17

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 6.2 Adoption des activités et sorties scolaires 2022-2023 (art. 87)

Madame Sylvie Desrosiers fait la présentation du tableau des sorties scolaires.

Il y a la section des activités prévues avec la mesure ministérielle et la section des activités chargés aux parents :

### Mesure ministérielle

- 1<sup>re</sup> année, Centre des sciences de Montréal
- 6<sup>e</sup> année, Électrium et théâtre du Vieux-Terrebonne
- Classes TSA, Centre des sciences de Montréal

### Sorties à facturer aux parents

- Préscolaire, Profaqua (à l'école) et Sport Action – Bois-de-Boulogne

Elle rappelle que le taux de participation à une activité doit être d'au moins 80% pour que celle-ci ait lieu.

Q. Monsieur Thierry Lesage se questionne sur ce qui est offert à un élève si celui-ci ne participe pas à l'activité ?

R. Lorsqu'un élève ne participe pas à une activité, celui-ci est accueilli soit dans une autre classe, au gymnase ou par une TES.

Q. Madame Elisabeth Southern demande si les activités ont lieu lors des jours de classe ou des journées pédagogiques ?

R. Ces activités ont lieu lors des jours de classe. Lors des journées pédagogiques, les activités sont inscrites dans la programmation du SDG.

Monsieur le président commente que la sortie pour Sport Action, au cout de 50\$, est très onéreuse et que cela détonne sur la rigueur que nous appliquons lors de la préparation des listes des effets et matériel scolaires.

Madame Desrosiers rappelle que ce sont les coûts d'autobus qui font grimper la facture (inflation et pénurie)

Madame Southern ajoute que cela demeure le choix des parents d'autoriser ou non l'activité. Monsieur Gaboury pense que même si ce sont les parents qui choisissent si leurs enfants participent ou non aux activités, ne devrions-nous pas imposer une limite des coûts des activités? Celui-ci se sent mal à l'aise vis-à-vis le coût des activités car celles-ci ont lieu lors des jours de classe.

Madame Desrosiers mentionne que l'on pourra se questionner lors de la prochaine année scolaire. Elle rappelle aussi que le coût de l'activité peut être revu à la baisse en fonction du nombre d'élèves qui y participent (plus de 80% jusqu'à 100%).

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Janie Larouche et appuyé par madame Elisabeth Southern d'approuver les sorties au tableau d'activités et sorties scolaires 2022-2023 tel que présenté.

CE2223-18

ADOPTION À L'UNANIMITÉ

### **6.3 Information sur l'évolution du bilan du Projet éducatif 2019-2023 (art.37,74, 96.13)**

Madame Sylvie Desrosiers rappelle aux membres que lors du dernier CÉ, celle-ci avait présenté le bilan du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Elle ajoute que le bilan du Projet éducatif est construit sur le même gabarit que le bilan du PEVR.

Madame Desrosiers fait la lecture des objectifs de celui-ci. Une colonne a été ajoutée afin d'y inscrire les « objectifs de l'école ».

Présentement, nous sommes dans le processus de consultation auprès du personnel de l'école. Par la suite, une compilation sera faite par l'équipe de direction pour compléter le bilan (bonifier la colonne « faits saillants » et produire une analyse de contexte plus complète en fonction de toutes les données/constats).

Un rappel du dépliant du CSSDA sur les « Faits saillants » du PEVR qui résultent de la mobilisation des intervenants scolaires depuis les quatre dernières années est fait aux membres puisque ces derniers font partie des faits saillants auxquels l'école l'Arc-en-ciel a contribué. Ils sont complétés par les faits saillants de notre milieu. Les colonne « constat » et « portraits statistiques » sont expliqués.

Q. Madame Elisabeth Southern demande pourquoi il est inscrit « escalier en production »?

R. Madame Desrosiers mentionne que l'installation des bandes sur les contremarches sont faites depuis moins de 2 semaines sur 2 paliers. Cela fait partie de nos zones actives (parcours actif, velo stationnaire, escalier actif).

Madame Claude-Andrée Arbour ajoute que les parcours actifs font travailler le corps et l'esprit des élèves.

Madame Véronic Bouffard précise que si certaines cases du document ne sont pas comblées cela veut dire tout simplement dire que cet objectif ne correspond pas à notre milieu.

Tout le monde est mis à contribution dans la production du bilan du Projet éducatif 2019-2023. Les membres sont en accord avec la démarche entreprise et le déroulement pour la production du bilan du Projet éducatif 2019-2023.

La version complète sera présentée à la prochaine séance.

#### 6.4 **Suivi au budget de l'école pour l'année scolaire 2021-2022 (résultats financiers) et impacts sur le budget 2022-2023 (art. 95)**

Madame Sylvie Desrosiers fait le suivi au budget des fonds 0, 5 et 6.

**Fonds 0** : Un surplus a été généré par les salaires qui n'ont pas été utilisés dû aux absences et aux non remplacements du personnel à la fin de 2021-2022. Cette économie était non prévisible. Nous avons récupéré 5000\$ (équivalent au 2% possible). Un réajustement a été fait versus la clientèle réelle. Les dépenses réelles et habituelles ont été appliquées. Il en résulte un montant de 5758\$ non distribué qui le demeurera jusqu'à la projection au 30 juin.

**Fonds 5** : Le Fonds 5 était à 0\$ pour 2021-2022. Par contre, il y a eu un réajustement pour de nouveaux codes mis en place. De plus, avec la mesure 15021, un montant sera attribué pour le tutorat qui s'ajoutera à la journée déjà engagée. Avec la contribution du fonds 0 au fonds 5 déjà prévue, on peut se permettre l'ajout d'un 10h en TES plancher.

**Fonds 6 (SDG)** : Nous avons terminé l'exercice 2021-2022 à zéro. Une projection a été faite avec les Ressources financières en fonction des coûts prévus au nouveau Règlement. Comme, nous avons une marge de 34 243 \$, (qui peut changer à tout moment en fonction des fréquentations réelles) certaines dépenses et activités ont été réajustées. À l'heure actuelle, nous faisons aussi des ajustements pour prioriser le service à l'élève. Considérant le nouveau document sur les règles de fonctionnement au SDG, nous pouvons ajouter une éducatrice le midi et le soir ainsi que quelques heures TES le midi. Présentement, celles-ci sont en surcroît ou en surplus mais il n'y a aucune création de postes.

Tous les membres sont en accord avec le suivi au budget de l'école pour l'année scolaire 2021-2022 (résultats financiers) et impacts sur le budget 2022-2023.

#### 6.5 **Consultation sur le projet de répartition des élèves au primaire 2023-2024 (art. 78)**

Madame Sylvie Desrosiers explique la répartition des élèves qui est proposée pour l'année scolaire 2023-2024 en fonction du document déposé par le Service de l'organisation scolaire :

Préscolaire	4 groupes
1 <sup>re</sup> année	4 groupes
2 <sup>e</sup> année	3 groupes
3 <sup>e</sup> année	4 groupes
4 <sup>e</sup> année	3 groupes
5 <sup>e</sup> année	3 groupes
6 <sup>e</sup> année	3 groupes
TSA	6 groupes

Présentement, tous les groupes sont reconduits sauf en 2<sup>e</sup> année où 3 classes sont prévues (1 de moins) et en 3<sup>e</sup> année où 4 classes sont prévues (1 de plus) pour ce niveau. L'augmentation d'une classe de 3<sup>e</sup> année s'explique par le vieillissement des élèves en 2e année en 2022-2023.

L'organisation scolaire prévoit donc que nous aurons à nouveau 30 groupes pour l'année scolaire 2023-2024.

- Q. Madame Élisabeth Southern demande pourquoi en 2<sup>e</sup> année le nombre est surligné en rouge.  
R. C'est qu'il y a une possibilité qu'il y ait un surplus d'élèves qui soit transféré vers une autre école. Par contre, tout dépendra des inscriptions et des déménagements prévus.
- Q. Un parent se questionne si nous aurons des préscolaires 4 ans ?  
R. Non, cela n'est pas prévu.

De plus, madame Desrosiers fait la lecture du document de retour de consultation pour le projet de répartition des élèves au primaire pour 2023-2024. Celui-ci doit être acheminé au Service de l'organisation scolaire.

Suite à ces informations et précisions, les membres sont en accord avec la consultation sur le projet de répartition des élèves au primaire pour 2023-2024.

#### **6.6 Consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026 (art. 78)**

Madame Sylvie Desrosiers présente et explicite le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026. Ce dernier est revu à chaque année et compte tenu qu'il n'y a aucun changement apporté, c'est le statu quo.

Madame Desrosiers fait la lecture du document de retour de consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026. Celui-ci doit être acheminé au Service de l'organisation scolaire.

Les membres sont en accord avec l'information sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026.

#### **6.7 Information des orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 85, 96.13, 89, 222.1)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que comme à chaque année, et suite à une discussion avec monsieur Jean-Sébastien Gaboury, elle présente, à titre informatif, les orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes pour l'année scolaire 2023-2024.

Madame Véronic Bouffard fait un retour concernant quelques questions de parents au regard de la déception d'un enfant qui n'a pas été pigé pour le projet PEPALS. Madame Bouffard ajoute que l'enfant a cheminé et est très heureux en Génierobotique.

Les élèves inscrits en Génierobotique déploient leur plein potentiel. Ceux-ci sont épanouis et les parents sont heureux de les voir s'accomplir dans ce projet.

Trois classes de 6<sup>e</sup> année sont actuellement prévues pour l'an prochain. La reconduction de 2 groupes en Génierobotique (avec du temps non réparti de la grille-matières pour des ajouts d'activités en EPS) et un groupe de PEPALS sera proposée avec les mêmes procédures habituelles.

Madame Desrosiers rappelle qu'il faut prioriser la réussite pour l'ensemble des élèves et garder l'équité dans les 3 groupes.

- Q. Madame Anh Nguyen demande pourquoi un enfant bilingue peut intégrer une classe PEPALS.  
R. Le projet PEPALS est pour tous. Les élèves bilingues sont valorisés par l'aide qu'ils offrent aux autres élèves et ils ont un effet positif sur les autres élèves en les tirant vers le haut.

Madame Anh Nguyen commente que si les enfants font le premier 5 mois en anglais, ceux-ci sont plus « rouillés » pour le début du secondaire.

Madame Bouffard précise qu'il y a des avantages et des inconvénients à commencer en français ou en anglais.

**Monsieur Gaboury rappelle qu'il est présentement 21h02. Pour poursuivre la séance en vertu des règles de régie interne, nous devons avoir l'accord de tous les membres. Tous les membres sont en accord, donc, nous poursuivons la séance.**

Madame Desrosiers mentionne que quelques établissements scolaires au primaire nous ont consulté pour revoir leurs façons de faire concernant la formation des groupes de PEPALS.

Madame Isabelle Sirois résume, pour les nouveaux membres, les discussions passées lors des séances antérieures du CÉ concernant le PEPALS.

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury commente qu'il est très important que tous les élèves aient un accès équitable au projet d'enrichissement en 6<sup>e</sup> année. Mais, celui-ci estime que l'offre n'est pas équivalente entre le PEPALS et Génirobotique. Il se questionne à savoir si cela serait envisageable de l'offrir en 5<sup>e</sup> année.

Madame Sylvie Desrosiers attire l'attention que nous devrions avoir une stabilité pour l'an prochain en Génirobotique. En raison de la pénurie et de la tâche 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> années exigeante que cela créerait, une classe de PEPALS en 5<sup>e</sup> année ne serait pas attrayante vu la planification complexe des 2 niveaux et le rythme soutenu. La réussite des élèves en serait affectée.

Monsieur Thierry Lesage attire l'attention sur le fait qu'en 5<sup>e</sup> année, il y a beaucoup de nouveaux contenus et de nouvelles matières, en plus du nombre élevé d'élèves n'ayant pas une compétence assurée. Madame Descôteaux précise que ses collègues de 5<sup>e</sup> année doivent déjà planifier une nouvelle notion par semaine en contexte 10 mois. On n'ose pas imaginer le rythme imposé en 5 mois. Monsieur le président nomme que c'est un élément important à considérer.

Madame Véronic Bouffard réaffirme que ce sont des projets d'enrichissement offerts aux élèves de 6<sup>e</sup> années et que le choix leur appartient. Les deux projets ont pour but d'engager les élèves dans leur réussite et sont tout aussi attrayants l'un comme l'autre.

Madame Desrosiers précise que le projet Génirobotique s'inscrit dans le plan numérique du ministère de l'éducation.

Madame Bouffard mentionne que le questionnaire d'intérêts pour les élèves sera actualisé. Les projets vécus en robotique cette année sont présentés aux élèves de différents niveaux afin de faire découvrir le projet Génirobotique.

Suite à ces informations et précisions, les membres sont en accord pour discuter de ce point à la prochaine séance, suite au retour de consultation au CPE (comité de participation des enseignants).

## 7. SUJETS D'INFORMATION

### 7.1 **La présidence**

- Monsieur Jean-Sébastien Gaboury désire faire un retour sur la création d'une butte sur le terrain adjacent à l'école.

Il rappelle que l'an passé, nous avons fait cette demande à la conseillère municipale de notre district. Celle-ci a contacté Monsieur Gaboury pour demander s'il était possible de déposer une pétition, à cet effet, au SDG pour que les parents puissent la signer afin d'appuyer cette démarche. Suite à une discussion hier avec la directrice, il a été convenu que le CÉ pourrait questionner les parents avec un sondage/questionnaire d'intérêt à utiliser la butte et le résultat pourra être remis à la conseillère municipale en appui à cette demande. Madame Desrosiers a contacté le directeur général adjoint, Monsieur Jean-François Joly qui verra à faire un suivi avec la Ville de Terrebonne afin d'éviter cette façon de faire.

Le projet ne verra peut-être pas le jour cet hiver. Il est prévu que la conseillère municipale aille à la rencontre des citoyens. À suivre.

Madame Sirois dit qu'elle ne croyait plus à ce projet. Elle ajoute que nous pourrions peut-être remettre la page FB de l'école à jour afin de donner plus d'informations aux parents. La directrice informe que les enseignants ont été consultés à cet égard et qu'ils ne sont pas à l'aise avec cette façon de faire. Monsieur Gaboury mentionne que l'on doit respecter le choix des enseignants. Il faudra trouver d'autres alternatives que le courriel pour promouvoir nos informations.

## 7.2 La direction

- Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que lors du dernier CPE, il a été proposé de relancer la collecte de denrées non périssables pour les paniers de Noël. Madame Desrosiers ajoute que par les années passées, il était convenu qu'une année sur deux, les paniers iraient au Comité d'aide aux Lachenois ou à Fin à la faim. Nous serions rendus à aider Fin à la faim mais c'est le Comité d'aide aux Lachenois qui nous a interpellé à nouveau cette année. Depuis quelques années, nous n'avons pas eu de contact avec l'autre organisme. Le but de la collecte de denrées est de mobiliser les plus jeunes pour apporter de l'aide aux plus démunis. Les membres sont en accord pour reconduire avec le Comité d'aide aux Lachenois.
- Depuis la semaine dernière, nous avons de l'aide d'une directrice de soutien, Madame Martine Bergevin. Celle-ci fait partie d'un projet mis en place par le CSSDA qui consiste à venir supporter les directions qui ont besoin d'un coup de pouce dans différentes sphères de l'école. Cette aide est pour une période indéterminée. Madame Bergevin est déjà très impliquée auprès des élèves et du personnel.
- L'inscription pour la danse du 1<sup>er</sup> décembre a été acheminée aux élèves. Nous attendons le retour des réponses.
- Les sacs de collation pour les élèves ont été remis à chaque classe.
- La mesure pour l'aide alimentaire est commencée.

## 7.3 Représentant du comité de parents

- Présentation du bilan concernant le PEVR.
- Présentation de l'organisme communautaire CISSS de Lanaudière et des programmes offerts.
- Persévérance et réussite scolaire – animation et projet sur des ateliers de performance.

## 7.4 Représentants des enseignants

Préscolaire : C'est la routine.

1<sup>re</sup> année : Les élèves ont débuté le jeu du loup en lecture. Quelques élèves de 5<sup>e</sup> année, entre autres, collaborent avec les enseignants. Le jeu du loup fait pratiquer la lecture individuelle de syllabes, de mots et de phrases. Le but étant d'améliorer la maîtrise des sons des lettres, la fusion ainsi que la compréhension.

Les enseignants débiteront sous peu le prêt d'une nuit. Cela consiste à prêter des petits livres pendant une semaine afin que les enfants améliorent leur lecture et leur compréhension d'une histoire. Il y aura aussi des livres numériques sur le site Boukili (site gratuit) plus tard dans l'année.

Le 14 décembre prochain, les élèves auront une sortie éducative au Centre des sciences de Montréal. Les élèves expérimenteront un atelier intitulé « Roule et bille ». De plus, ils visiteront des expositions et visionneront un film IMAX (Dino 3D).

2<sup>e</sup> année : Un groupe de 2<sup>e</sup> année a fait un projet d'Halloween avec de la glace sèche. Les parents ont été sollicités, sur une base volontaire, à prêter ou donner des objets pour la décoration.  
Début du projet en lecture (fluidité) pour les élèves les plus vulnérables.

3<sup>e</sup> année : En univers social, les élèves de 3<sup>e</sup> année ont reçu la visite de Marc Parent. Ils ont pu en apprendre davantage sur l'histoire, le mode de vie et la culture amérindienne.  
Les élèves de 3<sup>e</sup> année ont visité le site d'enfouissement BFI.

- 4<sup>e</sup> année : Les élèves de 4<sup>e</sup> année ont visité le site d'enfouissement BFI. En sciences et en français, les élèves poursuivent le projet multidisciplinaire sur les pirates (lecture de 2 ou 3 livres sur cette thématique suivi d'un cercle de lecture). De nouvelles expériences scientifiques ont été vécues sur le même thème.
- 5<sup>e</sup> année : C'est la routine et les élèves sont en évaluation pour le bulletin.
- 6<sup>e</sup> année : C'est le début du projet lecture avec les élèves de 2<sup>e</sup> année. Les élèves débutent la lecture des romans d'Émilie Rivard : « Terreur dans l'auberge du lac » et « Terreur chez les musiciens ». L'auteure viendra rencontrer les élèves en janvier prochain. Début du mentorat pour Maude Ladouceur (6<sup>e</sup>) (travail au niveau de la planification globale, des bulletins, des évaluations de la littératie). Début de la robotique avec le EV3 (robot Lego). Les élèves construisent la base motrice et apprennent à utiliser l'application pour faire de la programmation. Projet d'Halloween Microbit. Ce projet a été présenté aux élèves de 3<sup>e</sup> année. Les élèves ont travaillé sur les circuits électriques pour les décorations des portes de classes. Les élèves de 6<sup>e</sup> année parraineront une famille pour Noël.
- TSA : C'est la routine.

#### **Anglais et musique :**

- C'est le début du karaoké avec les élèves.
- Les élèves du 3<sup>e</sup> cycle pratiquent des chants de Noël en vue d'un spectacle.

#### **Éducation physique :**

- Préscolaire : accent sur le développement et la découverte des habiletés motrices, initiation au dribble de soccer
- 1<sup>er</sup> cycle et TSA : jeux de poursuite
- 2<sup>e</sup> cycle : activités duelles
- 3<sup>e</sup> cycle : tchoukball
- La course Enduro fut une belle réussite. Belle collaboration des parents et merci au Maxi pour les pommes.
- Cross-country : tout s'est bien déroulé. Plusieurs élèves des classes TSA ont participé à l'activité.
- Ligue de hockey amicale mixte : plus de 75 inscriptions pour les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années ainsi que des élèves des classes TSA. Quinze filles se sont manifestées. Merci au SDG pour leur contribution et flexibilité.
- Les chandails sont commandés. Le délai de livraison est d'au moins 4 semaines...
- Début des inscriptions pour la danse, minimum de 150 participants nécessaires jusqu'au 24 novembre. Jusqu'à maintenant 148 inscriptions dont quelques élèves des classes TSA.
- L'escouade journaliste est très productive. Déjà 2 articles ont été publiés aux parents.
- À l'école on bouge : Nouvelle zone active (escalier actif), comité très actif et motivé, activités partagées entre enseignants.
- C'est le retour du parcours des lutins. Celui-ci est en préparation.
- FPES : les subventions ont été reçues.
- C'est le retour des vendredis bleus.
- Les enseignants recevront des stagiaires à l'hiver.

#### **7.5 Représentant du Service de garde**

- C'est le mois multiculturel en lien avec le programme d'activités.
- 24 novembre : exposition pour toutes les classes durant les périodes de classe et le soir, pour les parents du service de garde. Tous les enfants du SDG ainsi que les élèves dineurs participent à l'exposition avec notre TES, Ann-Sophie.
- Lundi, mardi et mercredi prochains, il y aura des tables de vêtements à l'extérieur du SDG pour les objets perdus, de 14h30 à 18h. Par la suite, les vêtements non réclamés seront remis à un organisme de charité.

#### 7.6 **Représentant du personnel de soutien**

- Nos médiateurs ont débuté hier leur rôle sur la cour d'école. Au total, 38 médiateurs sont inscrits cette année.
- Les TES, de leur côté, sont à organiser la première activité de valorisation qui se tiendra dans la semaine du 5 au 9 décembre prochain. La date exacte et l'activité restent à déterminer. Au prochain CÉ, plus de détails en lien avec l'organisation et la réalisation.
- Demain, il y aura une rencontre TEAMS école pour les élèves de 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année pour faire des rappels sur les règles et les mesures de sécurité en lien avec la pratique du soccer ainsi que sur les comportements attendus lors des récréations, peu importe le jeu que les élèves font. Nous en profiterons pour faire un rappel en lien avec les billets de valorisation.

#### 7.7 **Représentant du personnel professionnel**

- C'est la routine.

#### 8. DIVERS

- Madame Anh Nguyen propose la reconduction du projet de production de cartes de Noël pour les résidences de personnes âgées. Celle-ci en fera la distribution dans les résidences. Les représentants des enseignants au CÉ informeront leurs collègues respectifs.

- Monsieur Lesage demande si nous fournissons des masques. Madame Desrosiers répond que nous en avons et qu'ils sont remis à tous ceux qui en demandent.

#### 9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour de lever la séance, il est alors 21h35.

CE2223-19

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

Jean-Sébastien Gaboury

Sylvie Desrosiers